



Communiqué de presse

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81 - 06 30 17 47 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

Lors de la mise en place, à marche forcée, de la réforme des rythmes scolaires en 2013 les équipes pédagogiques et les conseils d'école se sont vu(-e) dépossédés de leur outil de travail, l'école, au profit des collectivités, propriétaires des locaux et organisateurs du périscolaire. Le SNUipp-FSU 23 avait alors dénoncé la non prise en compte systématique de l'avis des conseils d'école et l'imposition des horaires scolaires par les activités périscolaires, sans réfléchir aux conditions d'apprentissage des élèves : **le temps scolaire devenait secondaire et au service du périscolaire, niant de fait l'intérêt des élèves**. Cela a conduit à des situations ubuesques dans certaines écoles, comme 4 horaires différents pour une école à 4 classes, une demi-journée libérée pour le périscolaire pour "mutualiser les moyens" avec des journées toujours aussi longues mais avec 5 jours de réveil...

Le président E. MACRON prévoit de laisser le choix aux collectivités de revenir ou non sur la réforme des rythmes scolaires. L'organisation hebdomadaire du Service Public d'Éducation, les conditions d'apprentissage des élèves, les conditions de travail des personnels dépendraient des intérêts et contraintes budgétaires et/ou organisationnelles des collectivités comme cela a déjà été le cas ! **Pour le SNUipp-FSU23 cela n'est pas acceptable !**

Aucun bilan n'a été dressé par les services de l'Éducation Nationale, aussi bien au niveau national que départemental. Le comité de pilotage des rythmes scolaires n'a jamais réuni tous les acteurs concernés malgré nos demandes. Le SNUipp-FSU 23, a décidé de prendre les devants en lançant une enquête le 18 mai 2017 destinée à tous les enseignants du premier degré exerçant dans le département de la Creuse afin de récolter leur avis sur la réforme des rythmes et sur leurs préférences dans le cadre des annonces présidentielles.

A ce jour, avec plus de 25% de taux de réponse, les résultats sont sans appel : 88% des collègues considèrent que la réforme des rythmes scolaires, telle qu'elle a été appliquée dans notre département, a dégradé leurs conditions de travail et 78% arguent la même dégradation pour les conditions d'apprentissage des élèves. Aussi 95% des enseignants ayant répondu constatent que la réforme a accru la fatigue des élèves !!! (voir les résultats complets de l'enquête en annexe).

Face à ce bilan sans appel, 93% des collègues souhaitent le retour aux 4 jours de classe, comme le département a connu pendant près de 20 ans.

Tant au niveau national qu'au niveau départemental, le SNUipp-FSU demande :

- un cadre national avec possibilité de dérogations départementales
- que le temps de classe soit organisé sur 8 à 10 demies-journées hebdomadaires
- qu'une consultation concernant les rythmes scolaires soit organisée en conseil d'école d'ici à la fin de cette année scolaire et que l'avis des conseils d'écoles soit respecté.

Si le Président indique vouloir attendre la rentrée 2018 pour permettre des évolutions, il a ouvert la possibilité à des expérimentations. Il est urgent que l'administration départementale engage une vaste consultation et demande aux conseils d'école de prendre position rapidement

Le SNUipp-FSU 23, fort des résultats de cette enquête, s'adressera à l'ensemble des élus du département pour faire connaître l'avis des enseignants. Il s'adressera aussi au conseil régional et au conseil départemental qui sont responsables des transports scolaires et enfin aux candidats aux législatives afin que cette fois-ci, l'avis des personnels et la réalité départementale soient pris en compte !

Contacts : Julien Colombeau – Fanny Tissandier : 05 55 41 04 81 - 06 30 17 47 53

L'impact de la réforme sur :												
	Les conditions de travail des enseignants	La qualité de travail des enseignants	Les conditions d'apprentissage des élèves	La concentration / l'attention des élèves	La fatigue des élèves	Les résultats des élèves	Les relations avec les parents	Les relations avec les collectivités	Le travail en équipe	Le budget accordé aux écoles	Les temps de présence de l'ATSEM (si classe maternelle)	
Amélioration	4,8 %	6,1 %	6,8 %	2,5 %	0,6 %	1,9 %	0,6 %	1,8 %	4,9 %	23,4 %	10,8 %	Augmentation
Aucun changement	6,6 %	21,3 %	14,8 %	15,8 %	3,7 %	59,2 %	68,1 %	64,4 %	55,5 %	74,1 %	68,6 %	Aucun changement
Dégradation	88,6 %	72,6 %	78,4 %	81,7 %	95,7 %	38,9 %	31,3 %	33,8 %	39,6 %	2,5 %	20,6 %	Diminution

Les activités périscolaires										
	Sont-elles gratuites ?	Sont-elles ouvertes à tous les élèves ?	Permettent-elles un réel épanouissement des élèves ?	Consistent-elles en un réel apport culturel ou sportif ?	Réduisent-elles les inégalités ?	Y-a-t-il une concertation entre les différents acteurs pour proposer des activités cohérentes ?	Y-a-t-il des moments d'échanges entre les différents acteurs pour assurer un suivi des élèves (une difficulté rencontrée, un comportement inadapté...) ?	Y-a-t-il déjà eu des soucis d'organisation à gérer au dernier moment qui impactaient soit un moment de classe, soit un moment d'activité périscolaire (retard d'un intervenant, intempéries...) ?	La salle de classe dans laquelle vous enseignez régulièrement est-elle utilisée pour le temps d'activités périscolaires ?	Si oui, cela a-t-il occasionné des désagréments ?
oui	95,8 %	97 %	15,5 %	25,5 %	10,8 %	23,7 %	31,3 %	56,5 %	30 %	53 %
non	4,2 %	3 %	84,5 %	74,5 %	89,2 %	76,3 %	68,7 %	43,5 %	70 %	47 %

Bilan	
Globalement, la réforme des rythmes scolaires est-elle satisfaisante ?	Quelle organisation de la semaine souhaiteriez-vous à partir de la rentrée prochaine ?
OUI : 5 %	Retour à 4 jours : 93 %
NON : 95 %	Maintien à 4 jours ½ : 7 %